

Image not found or type unknown



Passasion de garantie suite à un achat d'un téléviseur

Par **vince11**, le **21/03/2010** à **13:38**

Bonjour, rnun ami a acheté un téléviseur plasma à un particulier qui lui l'avait acheté dans une grande surface, en contractant un crédit. rnLe problème, c'est que le téléviseur est en panne, et que le service après vente du magasin lui refuse la prise en charge des réparations sous prétexte que le premier acquéreur n'a pas payé son crédit. rnEst-ce-que le magasin a le droit de faire ça ? rnrnMerci pour vos réponses